



Reddition de comptes : Conseil des jeunes élus

Le Conseil des jeunes élus propose aux jeunes de 13 à 17 ans une immersion dans la politique municipale pour les aider à mieux comprendre les rouages de leur municipalité. Plus encore, cette initiative donne l'occasion aux jeunes de faire entendre leur voix et de se prononcer sur de véritables projets municipaux.

Objectifs

- Partager les rouages des processus politiques municipaux;
- Expliquer le rôle du conseil municipal;
- Susciter l'intérêt des jeunes envers les différentes façons de s'impliquer dans leur ville;
- Contribuer au sentiment d'appartenance;
- Répondre aux questions.

Format

Cette année, la Ville a collaboré avec l'École secondaire de Chambly afin d'y proposer deux activités sur l'heure du dîner. Cette formule visait à favoriser une plus grande participation en allant directement à la rencontre des jeunes, leur évitant de se déplacer ou de devoir libérer un horaire souvent chargé.

Pour faire la promotion de l'événement, le Service des communications et relations avec les citoyens s'est rendu à l'école à deux reprises sur l'heure du dîner. Des affiches ont également été apposées dans l'établissement, et une communication a été transmise au conseil étudiant pour inviter ses membres à participer.

Atelier 1: Rencontre avec le conseil municipal

Mercredi 25 février

Bien que 14 jeunes s'étaient préalablement inscrits à la rencontre, plus d'une trentaine ont assisté à l'activité.

Le groupe était invité à rencontrer la mairesse Alexandra Labbé. Les membres du conseil municipal Annie Legendre et Serge Savoie étaient également présents.

La mairesse a expliqué les rôles d'une municipalité et d'une personne élue, en plus de leur présenter les différentes façons de s'impliquer dans leur municipalité. Tout au long de la rencontre, les jeunes ont eu l'occasion de poser leurs questions.

Atelier 2 : Le Conseil des jeunes élus en action

Mardi 17 mars

Une quarantaine d'élèves ont participé au deuxième atelier. Pour cette rencontre, le groupe devait se positionner sur l'ajout d'activités destinées à enrichir la programmation estivale.

Pour chacun des choix, le personnel du Service loisirs et culture a présenté un sommaire décisionnel vulgarisé, incluant une description de l'événement ciblé, les détails de l'activité et son coût. La mairesse était présente pour aider les jeunes à prendre conscience des nombreux facteurs qui influencent les décisions du conseil municipal.

Choix d'une activité pour le Festiplanche estival

Les options présentées étaient les suivantes: une piste à vagues linéaire (*pumptrack*) accompagnée d'un mur d'escalade, ou un minigolf accompagné d'une zone de détente. Les questions des élèves ont porté sur l'impact financier des options pour la population, sur la permanence des installations et sur leurs différentes composantes. L'avis du groupe était partagé, mais une très faible majorité a préféré la piste à vagues et le mur d'escalade.

Choix d'une activité pour les fêtes de quartier

Les options étaient une remorque de jeux vidéo ou un jeu d'évasion mobile. Les jeunes ont cherché à connaître le type de consoles et de jeux offerts dans la remorque. Le Conseil des jeunes a finalement été unanime : le jeu d'évasion a été sélectionné.

Choix d'un jeu pour la bibliothèque municipale

Les options étaient *Kirby Air Riders* (pour la console Nintendo Switch 2) ou *Crash Team Racing : Nitro-Fueled* (pour la PlayStation 4). Une grande majorité a choisi l'acquisition du jeu Kirby; un élève a d'ailleurs souligné que cette console, plus récente, rendait l'offre plus intéressante.

Choix d'un film pour la projection de l'Halloween au Pôle

Les deux films présélectionnés (*Ma belle-mère est une sorcière* et *Elli et l'équipe des monstres*) s'adressaient à un public de tous âges. L'auditoire s'est particulièrement intéressé à la provenance des œuvres, démontrant une

préoccupation pour l'industrie cinématographique québécoise. C'est le film québécois *Ma belle-mère est une sorcière* qui a remporté la faveur du groupe.

Adoption des activités choisies et déploiement des activités

Les recommandations des jeunes ont été entérinées par le conseil municipal lors de l'assemblée du 7 avril 2026.

[Visionner l'assemblée du conseil municipal](#)

Les activités choisies par les jeunes seront présentées dans le cadre d'activités présentées au courant de l'été et de l'automne 2026.